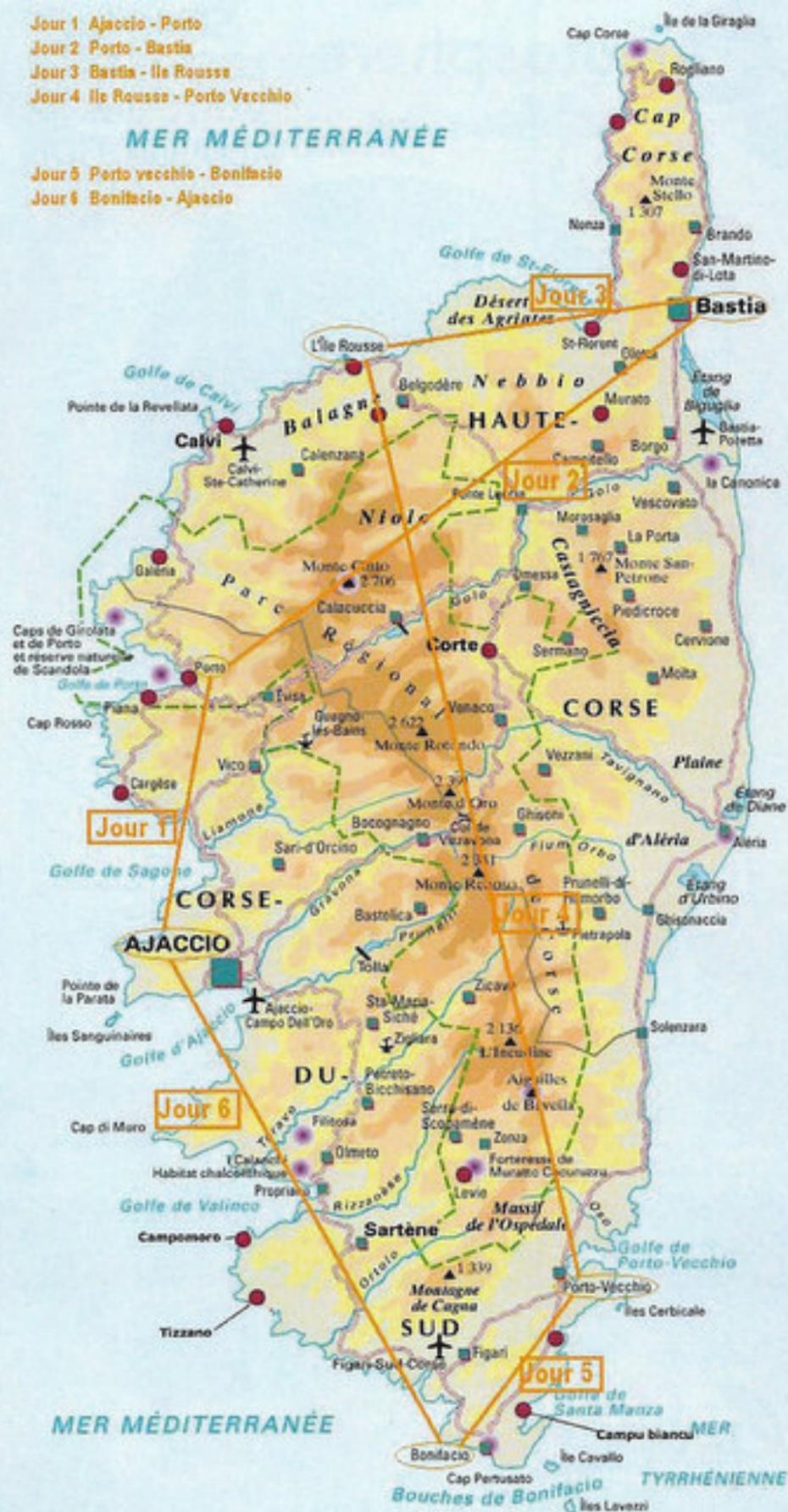


Jour 1 Ajaccio - Porto
 Jour 2 Porto - Bastia
 Jour 3 Bastia - Ile Rousse
 Jour 4 Ile Rousse - Porto Vecchio

Jour 5 Porto Vecchio - Bonifacio
 Jour 6 Bonifacio - Ajaccio

MER MÉDITERRANÉE



Restaurant LE PATIO

215, avenue de Paris - 86000 POITIERS

Tél. 06 66 58 60 85

contact@apva86.org - www.apva86.org

patrick Bettencourt

Tour de Corse



DU 02 AU 09 MAI 2021

Date limite d'inscription 1^{er} Juillet 2020

! ATTENTION ! 1 mois avant le départ aucune inscription sera remboursée

Article 1 : L'APVA 86 organise un rallye promenade nommé « Le Tour de CORSE APVA 86 » du 02 au 09 mai 2021, sur route ouverte, sans classement ni chronométrage. Cette événement est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation et aux indépendants avec

un maximum de **25 véhicules**. Pour être admis votre véhicule doit être une « ancienne » ou d'exception. **Les réservations sur le bateau nous obligent à déclarer le type et l'immatriculation du véhicule qui ne pourront donc pas être remplacés.**

Le Bureau de l'APVA 86 validera ou refusera l'engagement sans qu'il soit tenu de donner les raisons de son refus. Les organisateurs peuvent être amenés à modifier le programme en fonction des critères temps et autorisations.

Article 2 : Toute personne qui s'inscrit s'engage à respecter le code de la route, les directives des organisateurs et doit avoir un véhicule immatriculé, à jour de contrôle technique et d'assurance.

Article 3 : Les droits d'engagement pour un équipage de 1 ou 2 personnes et leur véhicule comprennent : l'organisation générale du rallye, l'encadrement logistique (un camion porte-voiture sera à disposition pour l'assistance), une plaque de rallye, un livret de route, la traversée aller-retour en cabine exclusive 2 personnes (2 nuits à bord du bateau), 5 nuitées en hôtel *** minimum (en pension complète) et les visites.

Article 4 : Toute personne qui désire participer doit adresser au siège social de l'APVA 86 le bulletin d'inscription complètement et lisiblement rempli, signé et accompagné d'un chèque de la somme totale ou de plusieurs chèques pour un paiement échelonné (possibilité en 4 fois). Tous les chèques seront datés du jour d'émission et doivent nous parvenir avant le 1^{er} juillet 2020 dans un seul envoi. Le premier chèque ou la totalité sera encaissé le 1^{er} juillet 2020 et le dernier 31 janvier 2021, soit un chèque tous les 2 mois.

Article 5 : Pour être prise en compte, toute annulation doit être faite par écrit (courrier ou mail) avec justificatif et sera négociée au cas par cas.

A partir du 13 mars 2021 aucun remboursement ne pourra être effectué.

Nous vous offrons la possibilité de partie en groupe le 1^{er} mai.
Départ du siège social à 7h. La nuit en hôtel (à MILLAU)
et les repas seront à ajouter au tarif (Voir bulletin séparé)



Restaurant LE PATIO

215, avenue de Paris - 86000 POITIERS

Tél. 06 66 58 60 85

contact@apva86.org - www.apva86.org

patrick Bettencourt

Tour de Corse



EQUIPAGE	PILOTE	COPILOTE
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TELEPHONES		
	@	@
Encerchez votre taille	S / M / L / XL / XXL	S / M / L / XL / XXL

VEHICULE	
Modèle et Type	
Année et Couleur	
Immatriculation	
Compagnie d'assurance + N°	

Les TARIFS comprennent: les traversées Continent > Corse aller-retour en cabine exclusive 2 personnes; le Road book détaillé; le tee-shirt souvenir; 5 nuitées en Hôtels 3* minimum et 2 nuits à bord du bateau; les petits déjeuners, déjeuners, dîners; les apéritifs surprise et programmés; les visites guidées.

2 personnes en base chambre double	Adhérent : 1 890 €	Non Adhérent : 2190 €
Option (Pas nécessaire)	Cabine supérieure avec hublot pour l'aller-retour sur le bateau + 130 € pour 2 personnes	

REGLEMENT à l'ordre de APVA 86
Paiement à l'inscription avant le 1^{er} juillet 2020

Formule 1 :	En UNE fois : La TOTALITE en 1 chèque bancaire.	<input type="checkbox"/>
Formule 2 :	En QUATRE fois : Par 4 chèques bancaires.	<input type="checkbox"/>
Assurance annulation :	15 € par personne paiement par CB	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

! ATTENTION ! 1 mois avant le départ aucune inscription sera remboursée

Toute inscription est définitive et aucun remboursement ne sera fait. Je certifie exacte les renseignements portés sur ce bulletin d'engagement et décharge les organisateurs de toutes responsabilités concernant l'usage de mon véhicule pour tous dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à moi-même. Ci-joint mon règlement de réservation à l'ordre de l'APVA 86 selon les formules 1 ou 2.

Signature

patrick Bettencourt

Fait à

Le / / 2020